

Mortrée

Mortrée. Parents d'élèves : « Non au plan B de la CDC ! »

OUEST-FRANCE.FR | lundi 12 novembre 2018

380 mots | -



Les modules de classes sont fonctionnels depuis la rentrée de novembre pour les primaires - Crédit: Ouest-France

Après le communiqué du président, Jean-Pierre Fontaine, les parents d'élèves affichent toujours leur détermination de refus du calendrier des travaux.

« Notre seule préoccupation est la manière dont vont se dérouler les travaux et les conditions d'accueil et d'apprentissage de nos enfants durant ces travaux », martèlent les parents, après avoir pris connaissance du communiqué du président de la communauté de communes, Jean-Pierre Fontaine (*Ouest-France* du 6 novembre).

Pour rappel, la communauté de communes a proposé (31 octobre), « le report du début des travaux à février 2019 avec désamiantage pendant les vacances scolaires, sans remettre en cause le reste du déroulement de l'opération ».

Près de 40 minutes aller et retour

C'est sur ce point que les parents d'élèves affichent leur désaccord, expliquant que depuis la rentrée du 5 novembre et la mise à disposition de classes modulaires sur l'ancien court de tennis (près de la salle polyvalente), les maternelles doivent quitter leur classe à 12 h pour aller déjeuner à la salle polyvalente (où se trouve la cantine provisoire), soit près de 40 minutes aller-retour. Ce qui empiète sur leur pause méridienne tout en poursuivant leur exposition aux nuisances de bruit, de poussière, de stress : « Nous avons estimé le coût de ce choix à 172 000 € pour l'école provisoire, 10 000 € pour la navette des maternelles sur deux ans et 30 000 € pour les deux années de la deuxième garderie, sans compter les possibles indemnités de retard pour les entreprises. »

Le plan B des parents d'élèves

Les parents ont donc rédigé un communiqué à leur tour pour proposer une nouvelle fois, leur solution. Installer les maternelles dans les deux pièces annexes de la salle polyvalente, une solution qui a déjà eu l'accord de l'inspection académique, des enseignants et de la commune de Mortrée. Ce qui permettrait un début des travaux dans les plus brefs délais « sur site inoccupé ». « Tous les enfants seraient donc sur un même site, plus de navette et donc une économie financière pour le contribuable de la CDC. Et plus d'exposition aux nuisances pour les petits ! »

Contacté, le maire de Mortrée, Marc Richard, se dit « disposé à signer une convention de mise à disposition des salles avec la CDC. »